

**Avenant n°4 à la convention de partenariat entre le Centre Hospitalier  
de Dieppe et la Ville de Dieppe – mise en place des conférences des  
Mardis du Château-Michel**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 32  
Nombre de votants : 39*

**LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE NEUF**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 septembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°24), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane, Mme FARGE Patricia, Mme COTTARD Françoise, Mme AVRIL Jolanta, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

**Pouvoirs ont été donnés** par Mme LEGRAND Vérane à Mme Barkissa SANOKO, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme COTTARD Françoise à Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Mme AVRIL Jolanta à M. Jacques BOUDIER, Mme Céline EMO à M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise à Mme OUVRY Annie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

**Secrétaire de séance** : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose que par délibération du 20 octobre 2005, le Conseil Municipal approuvait la convention à intervenir entre la Ville de Dieppe et le Centre Hospitalier de Dieppe concernant la programmation par le service Dieppe Ville d'Art et d'Histoire de conférences-débats sur le patrimoine local au sein de la maison de retraite, à destination des personnes âgées, de leurs familles, du personnel médical, mais aussi de tous les habitants du quartier voire de la ville qui seraient intéressés, suivies d'un recueil de témoignages par un écrivain.

En 2009, quelques modifications ont été apportées à cette convention :

- programmation de 7 conférences, de novembre à mai, au lieu de 6 initialement prévues,
- réévaluation de la rémunération des guides-conférenciers, pour les thématiques nouvelles, afin de mieux prendre en compte le travail de recherche.

Compte tenu du vif succès que rencontre chaque année cette action, le service Dieppe ville d'art et d'histoire propose de proroger, jusqu'en mai 2010, la convention de partenariat avec le centre hospitalier.

Ainsi pour la saison octobre 2009 / avril 2010, le coût prévisionnel des 7 conférences/débats est de **4 210 euros T.T.C**, la part respective de chaque organisateur et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles étant de **1 403 euros**.

Considérant l'avis formulé par la commission n°5, réunie le 15 septembre 2009,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de l'avenant n°4 de prolongation de la convention du 27 décembre 2005 conclue avec le Centre Hospitalier de Dieppe, permettant la continuité de l'action et la reconduction des modalités de financement.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Par délégation du Maire,  
Mme Sylvie Scipion  
Directrice Générale des Services  
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.